

Aux parents des élèves de la classe de

Heure de rendez-vous : (à compléter par l'enseignant)

Départ : le à , rue du Clos 9 Retour : le à , rue du Clos 9





2021 - 2022

Circulaire – information aux parents

Prix du séjour

Participation financière des parents : seule une participation pour les frais alimentaires sera facturée aux parents :

Fr. 10.-/jour 1er cycle primaire (1-4P),

Fr. 13.-/jour 2ème cycle primaire (5-8P),

Fr. 16.-/jour 3ème cycle secondaire 1 (9-115).

Aucun subside ne sera accordé pour les frais de nourriture. Le camp est facturé après le séjour.

Activités

À visée pédagogique selon le plan d'étude romand et défini par l'établissement.

Repas

Ils sont labellisés « Fourchette Verte ». Ce label garantit une alimentation saine et équilibrée. Les régimes particuliers sont également pris en compte. La Ville de Vevey met à disposition de l'Etablissement le chalet communal « La Cheneau ».

Les camps scolaires sont sous la responsabilité de la direction de l'Etablissement, les élèves sont placés sous la responsabilité d'un-e enseignant-e.

Situé à Château'Oex, dans le Pays d'Enhaut, « La Cheneau » est un lieu d'accueil qui offre à tous les écoliers veveysans la possibilité de vivre une semaine à la montagne, dans un cadre différent.

Propriété de la Ville de Vevey, il accueille environ 1000 élèves chaque année. Le site est composé d'un grand chalet et d'une annexe. Garçons et filles dorment dans des chambres séparées, de 2 ou 3 lits au maximum, seuls 2 étages seront ouverts afin de respecter les mesures en lien avec la pandémie.

Un deuxième bâtiment regroupe deux salles de classe et une salle de jeux.

Autour du chalet de nombreuses installations permettent de jouer au football, au basket, au badminton, au volley, au pingpong, etc. Une place de jeux est également aménagée pour les plus jeunes.

Construit en pleine nature, le chalet « La Cheneau » accueille, quand c'est possible, des animaux de la ferme (poules, lapins, chèvres naines, etc.).

Des professionnels qualifiés, engagés à l'année par la Ville de Vevey, veillent sur place au bon fonctionnement du séjour (intendance, animation, cuisine notamment).

Bagages

1 valise avec le nom de l'élève et le matériel proposé dans la fiche trousseau.

(Peut être complétée par les parents si nécessaire, veuillez adapter les habits selon la période à laquelle votre enfant part en camp).

Toutes les affaires (habits, chaussures, etc.) doivent être marquées au nom (initiales) de l'enfant.



Dans 1 sac à dos à prendre avec soi le jour du départ :

- □ paire de pantoufles pour l'intérieur (obligatoire)
- $\hfill \square$ matériel scolaire selon les indications de l'enseignant-e
- □ CD, jeux, livres pour ceux qui le désirent

Déplacement des élèves

Durant l'année scolaire 2021-2022, les élèves se déplaceront **en** bus

Rendez-vous **au parc du Panorama à la rue du Clos 9**, selon les indications de l'enseignant-e et du plan que vous trouverez sur le site de l'établissement, https://www.vevey-ep.ch.

Aller: départ du bus de Vevey à 08h30.

Retour: arrivée prévue à Vevey vers 16h00 au même endroit départ de Château-d'Oex à 15h00.

Les bagages sont transportés en bus avec les élèves. Les parents sont responsables du bon chargement et déchargement des bagages de leur enfant.

TRÈS IMPORTANT

- Dans le contexte du covid-19, remplir l'attestation fournie par l'établissement par le représentant légal.
- 2. Tout problème médical nécessitant des mesures particulières est à signaler à l'infirmière scolaire avant le départ.
- Les téléphones portables et les jeux électroniques ne sont pas autorisés. L'argent de poche n'est pas nécessaire.
- Merci de ne pas donner, ni envoyer de nourriture aux enfants, tout est prévu lors du séjour. Ne pas envoyer de colis.
- 5. La literie (draps, duvets) est mise à disposition.
- L'indiscipline est sanctionnée par le renvoi immédiat à Vevey. Le coût facturé pour la semaine reste dû.
- 7. Déprédations: L'élève, respectivement ses parents, est responsable des dégâts, des déprédations qu'il cause intentionnellement ou par négligence et assume les frais de réparation (chalet, annexe, jardin). Tout dégât est immédiatement annoncé à l'équipe en place.
- 8. La Commune décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Coordonnées utiles

Ville de Vevev

Service de la famille, de l'éducation et du sport Secteur éducation, Cheneau Rue du Clos 9 1800 Vevey 021 925 59 20 education@vevey.ch

Etablissement primaire Secrétariat

Rue du Torrent 27 1800 Vevey 021 557 42 00 ep.vevey@vd.ch

En cas d'urgence :

Rte de Gruyère 1 1660 Château-d'Oex 026 924 69 70 educheneau@vevey.ch